

---

## ASSEMBLEE GENERALE DU 24 MAI 2018

### PROCES-VERBAL

### ORDRE DU JOUR :

---

- ❖ Retour sur l'édition 2017
  - ❖ Présentation des comptes 2017
  - ❖ Edition 2018
  - ❖ Assemblée Générale Extraordinaire
- 

Eric Thirouin, le président, ouvre la séance à 17h00.

Une feuille de présence signée par chaque membre entrant en séance, figure en annexe.

En introduction, Eric Thirouin présente Aurore Maire, du cabinet UTOPIES, qui expose le vrai coût des prix bas, une étude parue en 2018. Cette intervention permet de clore, sur une analyse très intéressante, le thème de l'édition précédente : Alimentations et Valeurs.

Anne Gaborit, Conseillère départementale du Loiret revient sur les raisons pour lesquelles le Département s'investit si fortement dans l'Open agrifood, en particulier sur la mise en œuvre des deux plateformes Visite mon assiette et Campagnon, subventionnées à hauteur de 50 000 euros chacune.

#### ❖ **RETOUR SUR L'EDITION 2017**

Eric Thirouin rappelle les éléments marquants de l'édition 2017.

Le thème Alimentations et Valeurs est un thème qui est en lien avec les Etats généraux. L'Open agrifood, précurseur des EGA, les a préparés et a rendu possibles certains échanges.

Les principaux chiffres 2017 sont présentés : 2 000 participants, 9 conférences, 24 déjeuners thématiques, 40 ateliers.

Le bilan de l'édition 2017 est globalement très positif avec une diversité de formats proposés, dont deux conférences ouvertes au public pour ouvrir le Forum aux citoyens/consommateurs. D'autre part, les sujets sont d'actualité.

Le principal point faible est le trop grand nombre de conférence, cet élément a été entendu et en 2018 il y aura moins de conférences et d'ateliers au cours de la prochaine édition. Ceux-ci seront également réunis en un seul lieu pour une meilleure facilité d'accès.

#### ❖ **PRESENTATION DES COMPTES 2017**

Benoit Desbois, trésorier, présente le bilan financier de l'association ainsi qu'un compte de résultat équilibré. Il explique le compte d'exploitation « événement » et le compte d'exploitation concernant la « gestion courante » de l'année.

Le bilan fait apparaitre un résultat déficitaire de 11 290 €.

Il souligne que même si l'activité principale liée au budget de l'évènement a lieu de septembre à décembre, la gestion courante de l'association implique des sorties financières toute l'année et donc un versement des partenariats bien en amont.

L'assemblée générale ayant terminé son examen des comptes annuels, la résolution suivante est mise aux voix. Après en avoir délibéré, l'assemblée générale approuve les comptes de l'exercice clos le 31/12/2017 tels qu'ils ont été arrêtés par le conseil d'administration. La résolution de l'approbation des comptes annuels est votée à l'unanimité par l'assemblée générale.

La résolution pour le report à nouveau du résultat déficitaire de 11 290€ est votée à l'unanimité par l'assemblée générale.

Le commissaire aux comptes proposé à l'assemblée est Mme Géraldine SONVEAU du cabinet Creuzot - 4 rue Pierre Nobel 45700 Villemandeur.

La résolution pour la désignation du commissaire aux comptes est votée à l'unanimité par l'assemblée générale.

#### ❖ EDITION 2018

Le thème de cette édition 2018 est : Cultivons ensemble nos excellences agroalimentaires ! Eric Thirouin explique que cette année, l'Open Agrifood veut démontrer qu'il existe une multitude d'excellences sur la filière agroalimentaire française. L'objectif est de les diffuser, de les partager, de les éclairer de manière positive et collaborative afin d'accroître la performance globale de la filière.

Un concours des excellences est détaillé, avec pour objectif de mettre en avant 18 excellences durant le mois précédent le forum. Une excellence sera dévoilée par jour ouvré.

Il y a six 6 catégories pour postuler:

- Production agricole
- Première et seconde transformation
- Distribution
- Restauration
- Fournisseurs de produits et ou services de la filière
- Parties Prenantes

3 excellences par catégories seront récompensées : Or, argent, bronze.

Le lancement du concours a lieu le jour même, jeudi 24 mai.

Tout porteur d'une excellence peut la proposer (voir conditions du règlement intérieur), moyennant un coût d'inscription de 300 euros (frais de traitement du dossier)

Clôture des inscriptions: le vendredi 12 octobre

Présélection effectuée le lundi 15 Octobre: 6 excellences retenues par catégorie

Sélection des 3 meilleures par le jury: semaine du 15 au 19 octobre

Soirée à destination des journalistes: lundi 19 novembre

Pitch des 18 excellences retenues : mercredi 21 novembre à 19h

Vote du public et remise des prix

Un dispositif des ambassadeurs du Forum est mis en place avec deux soirées en septembre, l'une à Orléans, la seconde à Paris. L'objectif est de mobiliser les amis de l'Open Agrifood pour faire la promotion du forum et pour inciter leurs connaissances à venir. Un kit de communication et un objet symbolisant l'appartenance au groupe des ambassadeurs du forum leur sera remis.

#### ❖ ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

##### RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide de modifier l'article 10 des statuts ainsi qu'il suit :

« Parmi les membres de l'association, sont désignés à siéger au sein du Conseil d'Administration :

- Les membres fondateurs,
- Les membres de droit.

Les membres du Conseil d'Administration sont élus pour une durée de quatre ans par l'Assemblée Générale à la majorité simple des suffrages exprimés.

Le Conseil d'Administration choisit parmi ses membres un bureau composé :

- D'un Président,
- D'un premier vice-président,
- D'un ou plusieurs vice-Présidents,
- D'un ou plusieurs Secrétaires,
- D'un Trésorier ou d'un Trésorier adjoint.

Les membres du Bureau sont élus pour une durée de quatre ans.

Le Président et le premier vice-Président alternent leurs fonctions de Président et de premier vice-Président tous les ans. »

En conséquence de ce qui précède, l'Assemblée Générale prend acte :

- d'une part, que les mandats en cours des administrateurs prendront fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle appelée à statuer sur les comptes clos le 31 décembre 2020,
- d'autre part, que les mandats en cours des membres du Bureau prendront fin lors de la réunion du Conseil d'Administration appelé à statuer sur leur renouvellement, à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle appelée à statuer sur les comptes clos le 31 décembre 2020,
- enfin, que le Président et le vice-Président alternent leurs fonctions à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle appelée à statuer sur les comptes clos le 31 décembre 2018.

La résolution est votée à l'unanimité par l'assemblée générale.

Eric Thirouin,

Président